

## **Mécanicien ou mécanicienne d'appareils motorisés (Concours 2025-47)**

### **Travaux publics**

Poste permanent – Concours ouvert aux candidats internes et externes

#### **Mission du service**

Assurer la pérennité et la fonctionnalité de l'ensemble des infrastructures, des équipements et des bâtiments publics dans une perspective de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

#### **Responsabilités et objectifs de la fonction**

Travaux comportant la vérification, la réparation, l'ajustement et l'entretien des composantes mécaniques et des accessoires d'appareils motorisés. Diagnostique les causes ordinaires de détraquement lorsque ces dernières ne lui ont pas été préalablement indiquées et effectuer conformément aux règles au métier les travaux mécaniques que comportent la réparation et la mise en bon état de fonctionnement de l'appareil.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. La personne salariée le reçoit sous forme de directives orales ou écrites. Dans l'exercice de son métier, qui s'étend généralement sur une catégorie d'appareils motorisés de la Ville, la personne salariée doit pouvoir diagnostiquer les causes ordinaires de détraquement lorsque ces dernières ne lui ont pas été préalablement indiquées, et effectuer, conformément aux règles du métier, les travaux mécaniques que comportent la réparation et la mise en bon état de fonctionnement de l'appareil.

#### **Exigences du poste**

Le titulaire doit détenir un certificat d'études professionnelles et détenir une carte valide de mécanicien décernée par une autorité compétente qualifiée. Une expérience de quelques années pertinentes en qualité de mécanicien ainsi que la détention d'un permis de conduire classe 1 sont également requises.

Une bonne connaissance :

- du français et de l'anglais parlés, du français écrit ;
- des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier ;
- de la construction et du fonctionnement des appareils motorisés ;
- du bon fonctionnement des instruments de bord et de divers mécanismes d'accessoires ;
- de tous genres de métaux et alliages et de leurs propriétés ;
- de la conduite des appareils motorisés et de l'équipement motorisé utilisés, de leur capacité et de leurs limites.

Habilités :

- à diagnostiquer les causes de détraquement ;
- à utiliser l'outillage nécessaire au travail ;
- à interpréter des diagrammes ;
- à consulter des catalogues de pièces, à comprendre les manuels d'entretien et rédige, au besoin, les demandes de matériel ;
- à conduire les appareils motorisés utilisés et à conduire de l'équipement motorisé.

#### **Horaire**

36 heures / semaine

L'horaire est différent selon la saison et déterminé selon l'ancienneté des employés

#### **Période d'affichage**

Du 31 janvier au 16 février 2025

#### **Salaire**

39,03 \$ / heure (Groupe 16 - Col bleu)

#### **Pour soumettre votre candidature**

Pour postuler, vous devez soumettre votre candidature au plus tard le **16 février 2025** au Service des ressources humaines.